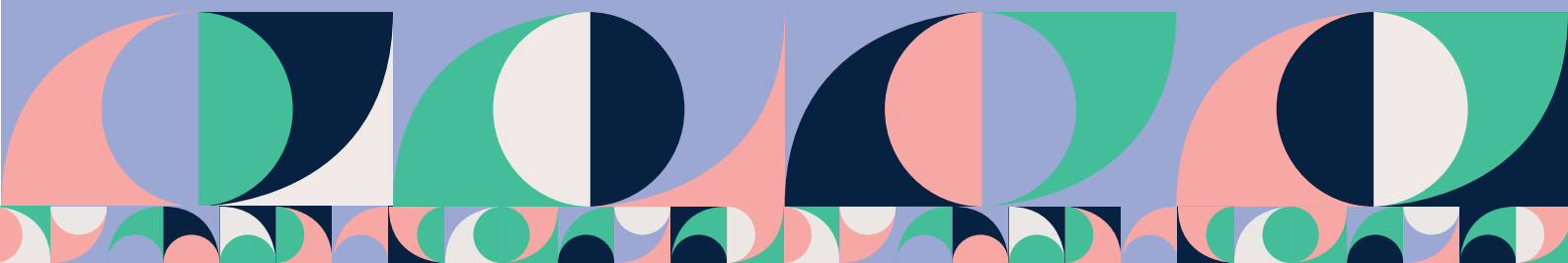


# CHARTRE DE MODÉRATION ET DE BONNE CONDUITE



Afin de garantir l'utilisation de la plateforme "Un pays pour demain" de manière constructive et dans le respect des différentes opinions, les répondants ne furent pas autorisés à intimider, harceler ou intimider les autres répondants, ni à les faire taire.

Les idées, propositions, contributions, messages et autres contenus énumérés ci-dessous étaient interdits et pouvaient être supprimés.

- Les idées, propositions, contributions et messages irrespectueux, offensants ou harcelants ;
- Les idées, propositions, contributions et messages à caractère haineux, insultant, diffamatoire ou dénigrant à l'égard d'une personne morale ou physique, ou contraires aux bonnes mœurs ;
- Les idées, propositions, contributions et messages impliquant, directement ou indirectement, des menaces violentes, une incitation à la violence ou des intimidations, y compris l'apologie, la promotion ou l'incitation au terrorisme ;
- Les attaques directes et indirectes, les idées, propositions, contributions et messages haineux, agressifs, insultants, vulgaires, menaçants, obscènes ;
- Les harcèlements ;
- Les idées, propositions, contributions et messages de nature raciste, sexiste, homophobe et discriminatoire concernant, par exemple, le genre, l'identité de genre, la croyance religieuse, le handicap, la maladie, la limitation, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité, l'origine, l'ethnie, la nationalité sont inadmissibles et interdits ;
- Les déclarations punissables en vertu des lois applicables, telles que l'incitation à la haine raciale, les appels à la violence, la pédophilie, le négationnisme, l'apologie des crimes de guerre, l'antisémitisme,
- Les idées, propositions, contributions et messages pour lesquels un participant se fait passer pour quelqu'un d'autre induisant ainsi les autres en erreur ou les confondant ;
- Les idées, propositions, contributions et messages dans lesquels un participant tente d'intimider ou de harceler d'autres répondants, avec ou sans l'objectif de les faire taire ;
- Les idées, propositions, contributions et messages déclenchant une utilisation abusive de données personnelles de tiers ;
- Les idées, propositions, contributions et messages contenant des données confidentielles, classifiées ou personnelles (d'autres personnes) ;
- Les idées, propositions, contributions, messages et commentaires redondants ou répétitifs, à des fins commerciales ou non (spam) ;
- Les liens vers des sites externes dont le contenu peut violer les lois et règlements en vigueur en Belgique ;
- Les idées, propositions, contributions et messages visant à discréditer d'autres commentaires et publications dans un but non constructif ;
- Les idées, propositions, contributions et messages n'étant pas liés au processus de participation en cours ou aux institutions, n'étant pas liés au thème et aux réponses ou n'étant pas pertinents pour le débat ;
- Les idées, propositions, contributions, messages et autres contenus dont les droits de propriété intellectuelle ne sont pas respectés ;
- Les idées, propositions, contributions et messages consistant et/ou visant à diffuser des fake news, des informations fausses et trompeuses et de la désinformation.

La plateforme indiquait le message suivant aux répondants :

"Si vous rencontrez un message qui vous semble illégal, qui viole les conditions d'utilisation ou le bon fonctionnement de l'enquête citoyenne ou qui viole vos droits, nous vous demandons de contacter les modérateurs en cliquant sur le drapeau de rapport à côté du message et en indiquant clairement la raison de votre demande de modération."